

TNT : Les ratés de la transition (par Pascal Alihonou)



Annoncée comme une révolution, la transition de la télévision terrestre vers le numérique n'aura finalement accouché que d'une série d'interrogations. Conformément aux engagements pris en 2006 à Genève, le Sénégal a basculé dans la télévision numérique le 17 juin 2014. La TNT (Télévision numérique terrestre) représente une avancée technologique en matière de diffusion. LA TNT offre, en effet, un confort d'image et de son de haute facture. Il suffit tout simplement d'avoir une antenne de type râteau et un décodeur vendu à 10 000 FCA grâce à une subvention de l'Etat. Outre le règlement des disparités au niveau de la captation des chaînes de télévision (l'essentielle de ces chaînes

n'étant pas disponible sur l'ensemble du territoire), la TNT offre plusieurs autres avantages. Avec la TNT, plus de programme raté (on peut suivre un programme en enregistrant un autre sur une autre chaîne). Avec la TNT, plus d'images parasitées, plus de disparités de son en changeant de chaîne... Les offres sont nombreuses et variées mais plusieurs questions persistent ... à cause notamment d'une communication défaillante. Avec la TNT, le Sénégal a réussi une grande prouesse en étant le premier pays de l'Afrique francophone à effectuer la transition. Une fois le plus difficile effectué, le Sénégal a réussi une autre prouesse, celle de rater la communication liée à cette révolution. Aujourd'hui, les sénégalais se posent des questions simples et pratiques : Si un téléspectateur utilise un vieux poste téléviseur, comment va-t-il procéder ? Certains de nos concitoyens ignorent que si leur téléviseur a été fabriqué entre 1981 et 2006, il suffit d'acheter un adaptateur TNT (il faut néanmoins reconnaître que sur ce point au moins l'information est plus ou moins passée). Par contre, s'il s'agit d'un téléviseur fabriqué avant 1981, il faudra le changer car ce type de poste n'a pas de prise péritel pour brancher l'adaptateur TNT. Où et quand peut-on se procurer le décodeur TNT ? Les Sénégalais ont pensé qu'il leur est déjà possible d'obtenir le décodeur sur le marché. En réalité, seul 5000 décodeurs ont été attribués à une cible bien choisie afin de procéder aux tests d'usage pendant une certaine durée. Sur la page facebook de la TNT au Sénégal les interrogations renseignent sur le degré d'incompréhension du process par les populations. La grande campagne de communication d'EXCAF, chargé d'effectuer la transition n'a fait que rajouter à la confusion. En effet, les événements populaires organisés à Dakar et dans les régions ont plus porté sur l'opérateur lui-même que sur la sensibilisation des populations pour une maîtrise des avantages liés à la télévision numérique (quoi de plus normal à chacun son travail). Une large campagne d'information voire de sensibilisation s'impose donc. Des spots, des sketches, des démonstrations doivent être faites dans les principales langues parlées dans le pays, au niveau des différents organes de presse et même sur le terrain. Malgré tous ces manquements, il faut saluer l'excellent travail effectué par le Contan et Excaf dans

l'opérationnalisation technique de la transition vers le numérique. Du reste, il est heureux de savoir qu'il est encore temps de prendre les dispositions nécessaires pour une transition réussie à tous points de vue.

PASCAL ALIHONOU



Société des médias d'Etat : Télévision et radio de Côte d'Ivoire

Le choix de l'information sur une chaîne de "service public"



Le ministre de la communication Me Affoussiata Bamba Lamine.

La radio et la télévision ivoirienne qui, en général chapeautent l'actualité, réservent aux téléspectateurs et auditeurs des informations toutes faites. Des informations « uniques » qui évitent des informations contradictoires. Pourtant, les médias d'Etat ivoirien, comme la radio et la télévision ivoirienne se revendiquent de « service public ». Un slogan consacré à la libéralisation des antennes vers toutes les couches sociales, syndicales, politiques, culturelles ou religieuses de la Côte d'Ivoire. Ça doit être le symbole de ce que la radio et la télévision désirent apporter dans le domaine de la diversification de l'information. En vérité, il n'y a pas « d'informations interdites ». Il faut que le journaliste soit appliqué, courageux dans le choix des informations, dans les mesures prescrites de l'exercice dans le métier du journalisme. La déontologie et l'éthique permettent à n'importe quel journaliste d'asseoir ses critiques, ses appréciations et son mécontentement, sur toutes les problématiques de la nation. Le « service public » doit avoir des succès, sur des antennes ouvertes à l'opposition politique, des opinions différentes sur l'économie, sur la culture et le social. C'est bien cela la merveille audience des médias d'Etat, qui lui permet de se hisser en toutes positions sur le marché des médias dans le monde. Sans attendre, les journalistes des médias d'Etat doivent être détendus

et marquer l'histoire de leur passage à la radio, ou la télévision d'Etat. Ce n'est pas le Président Alassane Ouattara qui interdirait un débat bien « costaud » sur l'avenir du franc CFA, avec une ligne cohérente d'invités sur le plateau, qui critiqueront et proposeront des choses capables d'intéresser le public. Aujourd'hui, la radio et la télévision ivoirienne sont en-dessous de l'étalement de leurs audiences, gaspillant « l'impôt » de 2000 FCFA, sur plus de 20 millions de téléspectateurs, qui ne bénéficient d'aucune information particulière. Contrairement à 3 ou 4 émissions de musique, qui flirtent avec des « concepts musicaux » bizarre. Sur le plan musical, la télévision ivoirienne « refuse » la musique proprement ivoirienne et plonge ses antennes au cœur de la musique nigérienne et américaine. En réalité, et la plupart du temps, les médias d'Etat ivoiriens devraient « produire des interviews, des grands reportages, des enquêtes » sur des chefs d'Etat comme Alpha Condé dont le pays, la Guinée ? a été frappé de plein fouet par la fièvre à virus Ebola. Les médias d'Etat devraient apporter quelque chose de singulier aux Ivoiriens qui se trouvent aux Etats-Unis, à Londres, en Russie, en Afrique du Sud, à Dakar, au Liban, au Maroc, en Egypte, en Tunisie. La radio et la télévision ivoirienne restent encore des chaînes historiques, cachées derrière l'étiquette « médias d'état » en proposant aux Ivoiriens peu de choses et d'actualités, ou d'information en « sens uniques ». Médias d'Etat, à la fois du « service public » est une bataille difficile. Où, on est médias public ou médias du « service public ». L'un fait des divertissements politiques et l'autre donne des informations essentielles aux populations. De toute façon, en matière de médias de service public, les téléspectateurs sont les patrons des émissions où leurs avis se justifient dans le format financier et original de 2000 FCFA (redevance télé) pour rendre la radio et la télévision crédibles. Radio et télévision ivoirienne sont vieilles de plus de 50 ans d'histoire. Elles pourraient être conduites à proposer aux Ivoiriens des émissions de grandes audiences et crédibles. Surtout, dans le choix de l'information.

BEN ISMAËL



Perturbations des émissions de Canal Horizon du fait des pluies / Jean-Baptiste Koffi (Président de l'UFCCI) hausse le ton

« Nous n'allons plus payer si... »

Perturbation des émissions de Canal Horizon

Jean-Baptiste Koffi (Pdt UFCCI): « Nous n'allons plus payer, si... »

Les responsables de l'Union fédérale des consommateurs de Côte d'Ivoire (Ufcci) sont très remontés contre la chaîne de télévisions cryptées Canal Horizon. Jean-Baptiste Koffi, le président de cette organisation de défense des consommateurs, reproche aux dirigeants de la chaîne en question de pratiquer la même facturation à leurs clients, alors que selon ce dernier « les émissions subissent de fréquentes perturbations ces derniers temps du fait des pluies abondantes qui s'abattent ». Mireille Taho, la présidente du Forum des lecteurs auditeurs et téléspectateurs de Côte d'Ivoire (Flatelci), une organisation membre de l'Ufcci a aussi réagi en adressant un courrier au Directeur général de Canal Horizon Côte d'Ivoire. Nous publions la déclaration du président Jean-Baptiste Koffi et le courrier du Flatelci.

JÉRÉMY JUNIOR



Les interruptions régulières des services de Canal Horizon

Déclaration de l'UFC suite au dysfonctionnement de Canal+ Horizon



facture sans tenir compte des périodes d'interruptions de ses services. Trop c'est trop. Il faut que CANAL HORIZON s'explique et surtout soit convainquant. Faute de réaction de leur part, nous nous verrons dans l'obligation de lancer des mots d'ordres à leur encontre, allant du paiement partiel des factures à la restitution des décodeurs. Qu'ils fassent en sorte que nous n'arrivons pas à cette extrême solution."

JEAN BAPTISTE KOFFI

"Les interruptions régulières des services de Canal Horizon exacerbées en cette saison de pluies deviennent de plus en plus préoccupantes pour les consommateurs que nous sommes. L'UFC-Ci par la voie de la présidente du FLATEL-CI a déjà interpellé la Direction Générale de cette compagnie sur cette question et jusqu'à présent nous n'avons reçu aucune réaction de leur part. Ce silence est inadmissible et nous n'allons pas restés les bras croisés et laisser perdurer une telle injustice. Qu'on nous explique comment se fait il qu'en Europe où il pleut également et il neige de surcroît, les services de canal horizon restent stables et que sous nos tropiques ces services sont interrompus aux premières goûtes de pluie. Pourquoi ce deux poids deux mesures? Cette situation est d'autant plus inadmissible que CANAL HORIZON n'accorde aucune minute supplémentaire aux abonnés en cas de factures impayées. Par contre cette compagnie nous